La Tribune de Genève 30 novembre 2017

Le Cartel ouvre un front prometteur au parlement

Caisse de l'État : La grève du 4 décembre n'est pas la seule arme des fonctionnaires. La gauche et le MCG défendent une autre réforme de la CPEG.

L'information est tombée mardi soir, lors de l'assemblée du personnel de la fonction publique, qui a décidé d'une grève le lundi 4 décembre. Des députés de l'Alternative et du MCG y ont annoncé le dépôt d'un projet de loi sur la Caisse de prévoyance de l'État de Genève (CPEG). Ils entendent ainsi prendre de vitesse la réforme voulue par le Conseil d'État, qui est déjà en main des députés. Ce n'est pas impossible, les quatre partis disposant de 50 sièges sur 100 au Grand Conseil.

Député socialiste, Christian Dandrès est à l'origine de cette nouvelle proposition qui reprend en fait le contenu de l'initiative lancée par l'Asloca et le Cartel. Ses avantages selon l'élu: elle recapitalise la caisse à moindres frais pour l'État et permet de maintenir la primauté des prestations que veut abolir le projet gouvernemental.

«Ce projet, c'est un peu la réponse du berger à la bergère, explique Christian Dandrès. Sans lui, le Conseil d'État risque de nous prendre de vitesse et de rendre obsolète l'initiative. Notre projet de loi sera transmis le 14 décembre à la Commission des finances. Il redevient une alternative crédible.»

Faire du logement

La proposition de base est de recapitaliser la CPEG en lui cédant des terrains constructibles ou des droits à bâtir en vue de faire du logement. Est particulièrement visé le périmètre Praille-Acacias-Vernets (PAV). Toutefois, comme ces terrains ne seront réellement valorisés que lorsqu'ils seront construits, entre-temps, l'État devra financer la caisse par le biais des prêts simultanés, exactement comme le prévoit le Conseil d'État. Mais dans ce cas, ce serait temporaire.

«Nous avons veillé à ce que notre projet soit moins coûteux pour l'État, et donc pour le contribuable, poursuit le député. C'est notamment possible parce que le rendement immobilier est plus important que celui que veut fixer le Conseil d'État. Et il est aussi beaucoup plus sûr que les placements sur les marchés financiers sur lesquels table le gouvernement. Globalement, nous reprenons beaucoup de son projet de loi et de son argumentation. Il me semble qu'il ne peut donc simplement tout rejeter en bloc.»

Refus net de la droite

À droite, comme on s'imagine, il n'est pas question d'entrer en matière sur cette nouvelle proposition. «Le PDC va en rester au projet de loi du Conseil d'État, précise le député Bertrand Buchs. Nous refusons de nous disperser et comprenons bien que le but est surtout de maintenir les conditions actuelles de retraite.»

Christophe Aumeunier, député PLR, déroule les critiques: «Offrir le PAV à la caisse de pension, ce n'est en réalité pas un cadeau. Un grand propriétaire immobilier diversifie toujours ses acquisitions, c'est le b.a.-ba.»

Il estime également que l'État y perdrait beaucoup, que ce soit par le biais des droits de superficie ou de la possibilité de réaliser ses terrains. «Enfin, conclut-il, Genève a-t-il intérêt à favoriser un développement concurrentiel à celui du secteur privé, qui, lui, paie des impôts?» (TDG)